



LA LETTRE DE L'HABITAT

N°7

L'actualité de l'habitat en Martinique

DE NOUVELLES FONCTIONNALITES DE LA PLATEFORME NUMERIQUE D'CLIC JEUNESSE DU CLLAJ MARTINIQUE POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE

Rendre plus accessibles ses services, faciliter aux jeunes la recherche de logement et resserrer leurs liens avec les partenaires sociaux : tels sont les objectifs du CLLAJ Martinique avec la mise en ligne d'une nouvelle mouture de sa plateforme numérique de services « D'clic jeunesse », lancée en mars 2021.



Cet outil de référencement de logements est en effet porteur de nouvelles fonctionnalités : il se veut innovant pour accompagner les jeunes dans leur recherche des logements proposés à l'association par les bailleurs privés, ainsi que les solutions d'hébergements en capacité de les accueillir. La nouvelle version de la plateforme D'clic jeunesse poursuit plusieurs objectifs ambitieux. Si l'objectif principal consiste à diffuser les meilleures offres de logement référencées en Martinique et ailleurs, elle vise également à :

- 1 Faciliter l'accès des jeunes à des informations sur des actualités et des services multiples favorisant leur accès aux droits.
- 2 Permettre de suivre à distance des ateliers digitaux proposés en ligne grâce à un accès simplifié depuis leur compte personnel.
- 3 Faciliter les liaisons des jeunes avec les partenaires sociaux et de l'insertion professionnelle .
- 4 Encourager et faciliter les échanges en visio avec les bailleurs et la visite du logement par vidéo
- 5 Solliciter les conseils des professionnels du CLLAJ à tout moment avec le tchat en ligne

Restez connecté !

Plate-forme D'clic Jeunesse



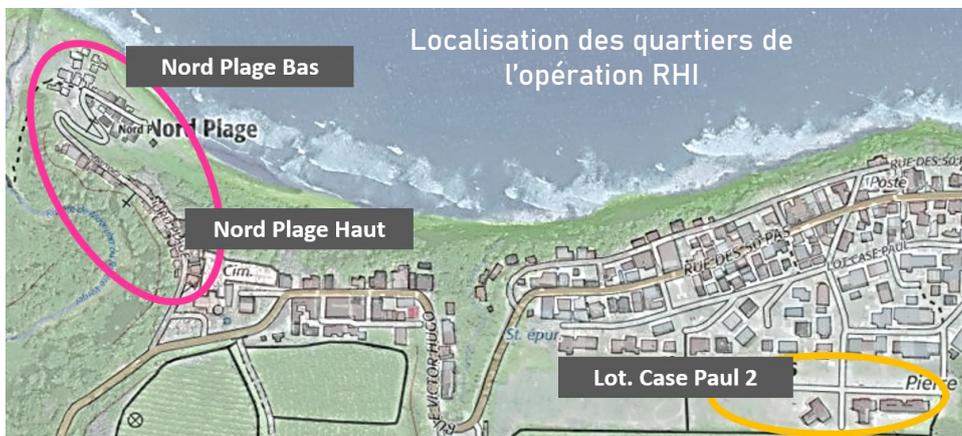
www.cllaj-martinique.fr



Le CLLAJ Martinique est à l'écoute des utilisateurs de la Plateforme D'clic jeunesse. Ils sont invités à communiquer à tout moment leurs idées d'amélioration des fonctionnalités de l'outil.

Un contexte d'opération complexe

Les prémices de l'opération ont démarré en 1998 quand la ville de Macouba a sollicité la Communauté de Communes du Nord de Martinique (CCNM) devenue CAP Nord Martinique pour engager une opération de résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) sur le quartier. L'ambition était d'éradiquer les situations d'indécence, d'insalubrité par le relogement définitif des habitants et de valoriser ce site en lui redonnant son caractère naturel. Cette opération concernait 33 ménages et 117 habitants.



Le quartier Nord Plage, situé au Nord du bourg est scindé en 2 zones d'habitat : Nord Plage Bas, ancien bourg, à proximité de la mer et Nord Plage haut, en bordure de falaise le long de la voie de desserte. C'est un site touristique et culturel très fréquenté mais situé dans une zone classée en « aléas forts » au plan de Prévention des Risques Naturels.

Cinq objectifs pour une opération d'envergure

- 1** Reloger les ménages sur un site sécurisé au quartier Case Paul
- 2** Démolir les constructions dégradées et insalubres du quartier Nord Plage
- 3** Réaliser les travaux de sécurisation du site de Nord Plage
- 4** Mettre en valeur les éléments culturels et les vestiges du passé
- 5** Développer des activités économiques et touristiques autour de ce site

Un projet ambitieux

Sur les 54 constructions du quartier, 33 étaient occupés. Afin de faciliter le relogement des ménages, la ville a identifié un site – Case Paul – permettant la construction de 18 lots en LES et d'une résidence de 40 logements en LLS et LLTS (portée par la SIMAR). Après la libération du site de Nord Plage, il a fallu procéder au désamiantage et à la démolition des constructions. L'objectif est de mettre en valeur les espaces libérés, après nettoyage du site.



Des relogements ayant permis des parcours résidentiels positifs

Missionnée dès 2008, la Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) a permis de garantir un relogement et un accompagnement de qualité à l'ensemble des ménages.

La MOUS a rencontré régulièrement chacune des familles, organisé des réunions d'information, tenu des permanences, accompagné les familles dans la constitution de leurs dossiers (demande de logement social, dossier LES, dossier d'aide à l'amélioration de l'habitat), animé des ateliers avec les habitants. Un comité de pilotage trimestriel et des réunions de travail hebdomadaires ont permis de coordonner son action tout au long de l'opération.

En parallèle, tout un travail de mémoire a été conduit avec les habitants, ce qui a permis de les faire adhérer au projet à travers l'élaboration d'un livret intitulé « Mémoire collective ».

	Case Paul	Hors site Case Paul	Total
Locatif	8	3	11
LES	10	1	11
Autre accession		2	2
Moyens propres		6	6
Total	18	12	30*

* sur 33 ménages concernés, 4 décès, 1 décohabitation

Résidence « Poids Doux » - SIMAR

Opération en LES « Case Paul 2 » - GLM



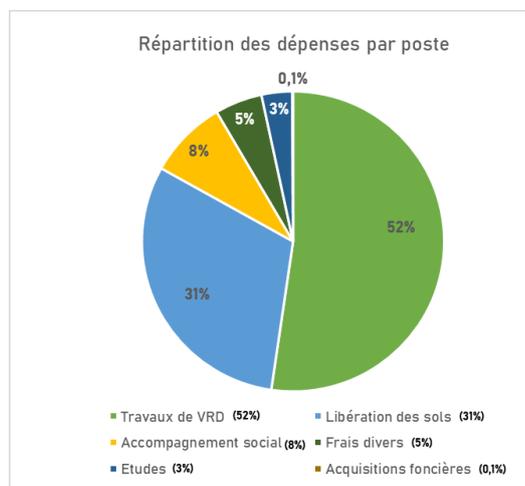
Les conditions de réussite de la RHI

On peut retenir comme points forts de la RHI :

- ♦ La maîtrise par la commune du foncier prévu pour accueillir les ménages : elle a facilité l'opération de relogement.
- ♦ Le maintien du lien social avec les ménages : tout au long de l'opération, Cap Nord Martinique, via l'implication forte de la mission MOUS, a maintenu les relations avec les ménages qui n'étaient pas acquis au départ à l'opération.
- ♦ L'implication de l'ensemble des acteurs dans le financement, le pilotage et le suivi du projet.

Un budget total de 2,75 M€

Un budget financé à 79% par l'Etat, 1% par la CTM et 20% par la commune.



Les partenaires



Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Contact : VANESSA CAVALIER-FOURCADE
vanessa.cavalier-fourcade@capnordmartinique.fr

